

Maya Declaration

The AFI network commitment to financial inclusion

Commitment update made by Banque de la République du Burundi

Tirant l'expérience du succès connu dans la réalisation des premiers engagements de la BRB, et sur base des résultats de l'enquête sur l'inclusion financière, la Banque de la République du Burundi s'engage à mener les activités suivantes d'ici 2014 :

- 1) Organiser, au mois de novembre 2013, un atelier de réflexion sur l'exploitation à faire des résultats de l'enquête nationale sur l'inclusion financière en direction des différents intervenants dans le secteur financier en vue d'amener tout un chacun à faire suite aux recommandations formulées dans le rapport d'enquête ;
- 2) Mettre en place une réglementation des services financiers facilités par les opérateurs de téléphonie mobile et des agents bancaires ;
- 3) Promouvoir la transparence dans l'offre des services financiers offerts aussi bien par les banques que les institutions de microfinance ;
- 4) Elaborer une stratégie nationale d'inclusion financière ;
- 5) Lancer le processus d'éducation financière de la population ;
- 6) porter le degré de l'inclusion financière qui est actuellement de 12,5 % à au moins 25 % jusqu'en 2015.

La Banque de la République du Burundi réitère le ferme engagement de contribuer activement à l'amélioration de la vie de la population et à la réduction de la pauvreté à travers une politique de promotion de la croissance économique inclusive.